

# maintenant !

■ Extrait du registre des délibérations  
Commission « Finances »

Conseil municipal du 25 juin 2012  
Séance du 18 juin 2012

## 1b Budget principal et annexe : affectation du résultat de l'exercice 2011

Etaient présents les membres inscrits au tableau

■ **Le Maire :**

Monsieur Jean-Claude VILLEMMAIN

■ **Maires-adjointes & Maires-adjoints :**

Mmes CAPON, CARLIER, MM. MONTES, LEGRAND, Mme BASMAISON, MM. BOUADDI, CABARET, Mme JAJAN, M. KCHOK, Mme KEZZOUL, M. ABBA-SIDICK.

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

MM. BERNARD-LUNEAU, SZPIRKO, GRIMBERT, ASSAMTI, Mmes OYONO, KOUACHI-MAHSAS, MM. BEAUBRUN, LEMAIRE, BOULHAMANE, RIFI SAIDI, Mmes M'BAYE-DIAO, BARBETTE, FEVRIER, MAUPIN, MM. TAHI, BELMHAND, NACHITE.

Etaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme PORAS

Mme BOUKHELIF

Mme PAMART

M. MACHU

Mme LEFEVRE

Mme SOKOLONSKI

M. CHEURFA

Pouvoir à :

Pouvoir à :

Pouvoir à :

Pouvoir à :

Pouvoir à :

Pouvoir à :

Pouvoir à :

Mme CAPON

Mme CARLIER

M. SZPIRKO

Mme FEVRIER

M. BELMHAND

Mme MAUPIN

M. NACHITE

Etaient absents :

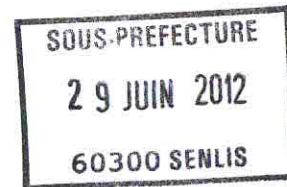
■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme DINGIVAL

Mme RIFFAULT

M. VARLET

- Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal
- Nombre de conseillers en exercice
- Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés



39

39

36

■ **Rapport de présentation :**

Monsieur Hassan BOUADDI, maire-adjoint, expose :

Le compte administratif dresse les résultats de l'exécution budgétaire 2011. Il y a lieu d'affecter le résultat de la section de fonctionnement afin de financer la section d'investissement au minima à hauteur du besoin de financement dégagé.

Lors du vote du budget primitif 2012, les résultats repris par anticipation, sur le budget principal et sur le budget annexe « La justice » sont conformes aux résultats constatés au compte administratif 2011.

Il y a lieu, désormais, d'affecter ces résultats définitivement.

# maintenant !

## 1 - Budget Principal

Le résultat 2011 de la section de fonctionnement à affecter s'élève à : 4 866 107,94 €

Les crédits portés au budget primitif 2012, prévoient une affectation de ce résultat comme suit :

- Excédent de fonctionnement capitalisé (1068) : 3 556 107,94 €
- Excédent reporté (R002) : 1 310 000 €

## 2 - Budget « La Justice »

Le résultat 2011 de la section de fonctionnement à affecter s'élève à : 297 483,31 €

Les crédits portés au budget primitif 2012, prévoient une affectation de ce résultat comme suit :

- Excédent de fonctionnement capitalisé (1068) : 293 268,64 €
- **Excédent reporté (R002) : 4 214,67 €**

Il est proposé une affectation des résultats, conformément aux prévisions budgétaires.

Vous êtes appelés à voter.

■ Le conseil municipal :

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L2121-29, L2121-31, L1612-12,  
Vu l'instruction comptable et budgétaire M14,  
Vu l'avis favorable de la commission « Finances », en date du 18 juin 2012.  
Entendu le rapport de présentation.

■ Vote ordinaire :

Votants : 36      Pour : 29      Contre : 0      Abstention : 7

■ Décide à l'unanimité :

**Article unique** : d'affecter définitivement les résultats de l'exercice 2011, pour le budget principal et pour le budget annexe « La justice », selon la proposition figurant au rapport de présentation.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

Date d'affichage : 26.06.12

Accusé réception de la Sous Préfecture de Senlis : 29.06.12

Jean-Claude VILLEMMAIN

Maire de Creil  
Conseiller général de l'Oise

Certifié exécutoire le présent document  
Creil, le 29.06.12. Signature Le Maire.

Pour le Maire et par délégation  
Le Directeur Général des Services  
Philippe Raïuy

2/2